

Politique d'engagement de la FIAA pour la réduction des gaz à effet de serre

La Fredericton International Airport Authority (FIAA) s'engage à protéger l'environnement local et mondial en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES) rejetés dans l'atmosphère. La réduction des GES (c'est-à-dire des émissions de carbone) se fera par le biais du programme Airport Carbon Accreditation (ACA), qui encourage l'efficacité et la réduction du carbone des aéroports du monde entier. Depuis 2018, la FIAA est dans une démarche qui permettra, à terme, de neutraliser l'empreinte carbone de l'aéroport de Fredericton en passant par les différents niveaux établis par le Conseil international des aéroports (ACI) :

Niveau 1 – Bilan carbone

- Déterminer une cible de réduction des émissions de carbone dans les limites du territoire opérationnel de la FIAA.

Niveau 2 – Réduction

- Préparer et mettre en place un plan de gestion des émissions de carbone.
- Démontrer une réduction effective de l'empreinte carbone de l'aéroport sur plusieurs années.

Niveau 3 - 3+ – Optimisation - Neutralité

- Élargir le champ d'application pour inclure les émissions des tiers.
- Compenser les émissions restantes, sur lesquelles l'aéroport a un contrôle, en utilisant des crédits carbone de haute qualité.

Niveau 4 - 4+ – Transformation - Transition

- Définir une stratégie de gestion du carbone à long terme orientées vers des réductions d'émissions absolues.
- Compenser les émissions résiduelles de carbone sur lesquelles l'aéroport a un contrôle.

Niveau 5 – Le niveau le plus élevé du programme Airport Carbon Accreditation.

- Maintenir un équilibre zéro émission nette sur les portées 1 et 2, s'attaquer activement aux émissions de la portée 3, renforcer l'approche d'engagement avec les tiers et compenser les émissions résiduelles par des retraits de carbone.

Dès 2019, la FIAA assurera un suivi annuel des sources d'émissions de carbone et mettra en place des initiatives efficaces de réduction des émissions de carbone et déposera alors un rapport auprès de l'ACA dans le but déclaré d'atteindre le niveau 2 d'ici deux ans.

La directrice générale de la FIAA appuie pleinement la présente politique et ses buts. Cette politique sera revue régulièrement afin d'en vérifier la validité et l'efficacité.

Cette politique sera revue régulièrement afin d'en vérifier la validité et l'efficacité.

La présidente-directrice générale de la FIAA,



Johanne Gallant

Le 5 juin 2024